# PROGRAMME DE FORMATION

## Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

## Référence et Intitulé : GL01-3 - Actualité de la gestion locative d' habitation et la loi ELAN

## Durée : 7h00

## Type : Présentiel

### Public

Responsable de gestion locative et leurs collaborateurs.

### Objectifs pédagogiques

S'approprier l'actualité juridique de la gestion locative habitation relevant de la jurisprudence, de l'évolution légale et réglementaire.

### Pré-requis

Aucun.

### Programme

1 - La loi ELAN.

1.1 - Loyers et charges.
- Loyers de référence.
- Observatoire des loyers.
- Encadrement des loyers.
- Charges récupérables.
- Commandement de payer.
- Violences domestiques et solidarité.

1.2 - Bail mobilité.

1.3 - Logement décent.
- Colocation à baux multiples.
- Nuisible.

1.4 - Travaux, entretien du bien.
- Travaux d'adaptation du logement.

- Les diagnostics.
- Le carnet numérique.

1.5 - Résiliation du bail.
- Trouble de voisinage et résiliation du bail.
- Transformation du bien et résiliation triennale.
- Procédures de surendettement.
- Procédures d'expulsion.

1.6 - Caution et mention manuscrite.

1.7 - Autres dispositions.

2 - La jurisprudence en matière de baux d'habitation (en fonction de l'actualité).

3 - Les autres textes impactant la gestion locative (en fonction de l'actualité).

3.1 - Le loi Energie et Climat
- Nouveau critère de décence.
- Communication du DPE.

3.2 - La loi pour les victimes de violences conjugales.

3.3 - Les mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid 19.

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr.

### Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr). Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %
Questionnaire d'évaluation de la formation.

### Matériel nécessaire

Papier et crayon.